

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS
DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ASPET DU 19 DECEMBRE 2023**

Suite à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales prévue par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « Engagement et proximité »

Le compte-rendu des Conseil Municipaux est supprimé pour être remplacé par l'affichage de la liste des délibérations examinées comme suit :

- OUVERTURE ANTICIPEE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

DCM 23-047 APPROUVEE A L'UNANIMITE

- SUPPRESSION DE LA REGIE DES MARCHES DE PLEIN VENT

DCM 23-048 APPROUVEE A L'UNANIMITE

- DELIBERATION RELATIVE A LA MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

DCM 23-049 APPROUVEE A L'UNANIMITE

- DELIBERATION FIXANT LES MODALITES DE LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS

DCM 23-050 APPROUVEE A L'UNANIMITE

- RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE – APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

DCM 23-051 APPROUVEE A L'UNANIMITE

- DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES

DCM 23-052 APPROUVEE A L'UNANIMITE

Par ailleurs cette liste des délibérations examinées est complétée par la rédaction du Procès-Verbal de séance, qui a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes. Il rend ainsi compte des discussions, débats...tout comme il rend compte des décisions prises et des modalités de leur adoption. Ce document signé par M. le Maire et le (la) secrétaire de séance sera arrêté au commencement de la séance de l'assemblée suivante. Il ne pourra être publié qu'après cette date.